Douai. — C'est mercredi prochain, 12 janvier, que sera plaidée devant la Cour, par Mes Druelle et Allaert, la question de litispendance entre MM. Grawitz et Browaeys-Degeyter, de Roubaix.

— **Un suicide.** — Samedi matin, vers six heures, la femme Dhennin, née Adele Dupont, âgée de 36 ans, ménagère, rue des Maillets, à Douai, s'est jetée de la fenêtre de sa chambre, située au premier étage, à une hauteur de cinq mètres, dans la cour de la maison; la mort a été instantanée.

Cette femme était malade depuis trois ans; c'est là sans doute le motif de son suicide. Elle laisse trois enfants en bas-âge.

BELGIQUE

Les grèves. — Gand, 8 janvier. — Une cinquantaine de tisseurs de la fabrique de MM. De Coster-Rousseau restent en grève. Ils mettent tout en œuvre pour empêcher que d'autres ouvriers ne prennent leur place à la fabrique.

Un ouvrier qui avait travaillé, hier, jusqu'à midi, n'est plus retourné à la fabrique. Il vient d'écrire au directeur qu'il n'ose plus continuer à travailler, craignant la vengeance de ses compagnons. La carte-postale est entre les mains de la police.

Un certain nombre de tisseurs sont obligés de chômer par suite de bris de mécaniques; les patrons leur ont proposé d'occuper les metiers des grévistes; la plupart d'entre eux n'ont pas osé accepter cette proposition, de peur pe s'attirer des désagrèments de la part des grévistes.

Le directeur n'admettra plus les meneurs dans la fabrique.

Le *Vooruit* d'aujourd'hui nie l'existence de l'article du réglement dont je vous ai parlé, hier, et d'après lequel les patrons devraient recevoir une députation de quatre ouvriers pour régler les différends qui surgissent entre patrons et ouvriers.

Or, mes renseignements me permettent d'affirmer que les ouvriers ont déclaré qu'ils agissaient en conformité de cet article.

C'est, du reste, déjà la seconde fois que les quatre mêmes ouvriers, qui se sont occupés du cas de l'ouvrier qui est la cause de la grève actuelle ont voulu interveuir dans des differends entre patrons et ouvriers.

— On nous télégraphie de cette ville que M. Edouard Anseele est assez grièvement malade pour que son état inquiète ses amis.

— On nous écrit de Roux, le 7 janvier : « Un commencement de grève a éclaté hier matin, au puits n° 4, des charbonnages de Monceau-Fontaine, dit fosse du Martinet. Les ouvriers, au nombre de trois cents environ, ont refuse de descendre, à cause du renvoi d'un de leurs camarades. Ils prétendrient que ce dernier était victime d'une injustice de la part d'un porion.

» L'administration du charbonnage a fait preuve, en cette circonstance, de beaucoup de tact et d'un grand esprit de conciliation. Elle a déclaré que l'ouvrier continuerait à recevoir son salaire ordinaire jusqu'à ce que le conseil des Prud'hommes se soit prononcé sur le differend. La grève a aussitôt pris fin et les ouvriers se sont remis à la besogne. »

Le coup de grisou de l'Escouffiaux. — Warquignies, 8 janvier. — Comme je vous le disais dans ma dépêche, on a remonté dans la nuit les cadavres de Florent Harmegnies, dit *Poplon* porion marqueur, âgé de 38 ans, marié et père de 3 enfants, demeurant à Dour, et de Augustin Samain, dit *Saint-Roch*, porion, âgé de 40 ans, marié et père de trois enfants, demeurant à Pâturages.

Ce matin on a mis à découvert le cadavre de Gustave *Mabille, âgé de 24 ans*, marié et père de trois enfants, demeurant à Dour. Quelques pas plus loin on trouva le cadavré de M. Louis François, sous-ingénieur. On croyait, d'abord, pouvoir le remonter vers trois heures, mais un éboulement de peu d'importance vint obstruer les canards — conduits d'air — et ce n'est qu'à six heures que le cadavre a été ramené au jour.

M. François a été retrouvé dans l'un des maintenages supérieurs à la première taille. Il était presque debout, la tête penchée en arrière et appuyée sur la paroi.

Le corps fut déposé au fond dans une bière provisoire et ramené au jour, puis déposé dans un cercueil en zinc. L'état de décomposition était tel qu'on ne put même pas songer un seul instant à laver les pauvres restes. On dut les déposer tels qu'ils étaient et souder immédiatement, après que le cadavre eût été reconnu par les parents de la victime.

De nombreux amis avaient tenu à voir une dernière fois la dépouille mortelle de M. François. On ne leur montrait que la tête, le corps n'étant qu'un amas de plaies affreuses.

Aujourd'hui matin, on a enterré treize victimes, quatre à Warquignies et neuf à Wasmes.

Au moment où je vous écris, onze heures du soir, il reste dix cadavres à remonter.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 8 janvier.* — Marie Standaert, rue des Vélocipèdes, 10. — Mathilde Descamps, rue St-Louis, cour Lebrun, 10. — Françoise Gress, rue des Longues-Haies prolongée. — Madeleine Picavet, rue Sébastopol, 32. — Felix Meyer, rue Bernard, cour Cornil, 8. — Léonine Warcelin, rue St-Eleuthère. — Louis Vanbraisst, rue de Flandre, 56. — *Mariages du 8 janvier.* — Ghislain Segers, 24 ans, journalier, rue d'Alger, cour Briet, 1, et Vandenhoeck, 28 ans, ménagère, rue d'Alger. — Vandenberghe, 23 ans, boulanger, rue Decrenne, 39, Marie Vercruysse, 29 ans, couturière, rue de Lannoy, 21. — Florentin Colpaert, 25 ans, rattacheur, impasse Nabuchodonosor, et Clémence Verstraete, 21 ans, soigneuse, rue de Lannoy, cour Borgne, 4. — François Grimeri, 29 ans, mécanicien, rue de Tunis, et Léonie Ovrasque, 22 ans, ménagère, rue de Tunis. — Léon Bastens, 24 ans, tisserand, rue Valion, 15, et Cécile Dewest, 23 ans, repasseuse, rue J. Deregnaucourt. — Auguste Deschampe, 29 ans, employé de commerce, rue Marquant, 3, et Adèle Lambin, 29 ans, couturière, rue de Lille, 165. — Emile Roye, 25 ans, contre-maître, rue des Fleurs, 49, et Marie Wydauve, 18 ans, bobineuse, rue de Flandre, 48. — Hippolyte Desor, 29 ans, employé des douanes à Comines (Nord) et Augustine Delneste, 19 ans, ménagère, rue du Grand-Chemin, 33. — Célestin Plouvier, 23 ans, apprêteur, rue Lafontaine, 2, et Flore Suin, 22 ans, couturière, rue de la Liberté, 8. — Arthur Bulcourt, 31 ans, fileur, rue Blanchemaille, 10, et Pauline Dupont, 27 ans, ménagère, rue Blanchemaille, 4. — François Croen, 29 ans, maçon, à Wannehain, et Adèle Gaucherand, 19 ans, soigneuse, rue Casimir Perrier. — Jean-Baptiste Spriet, 25 ans, tisserand, rue du Sartel, et Virginie Verraes, 23 ans, servante, rue du College, 31. — Victor Martel, 23 ans, rue du Pile, 155, et Julia Denis, 23 ans, soigneuse, rue du Tilleul, Grande Crée, 51. — Napoleon Desmet, 25 ans, monteur de chaine, rue de Croix, cour Rammaert, 4, et Marie Bayart, 26 ans, bobineuse, rue des Ogiers, cour Industriel. — Augustin Decuyper, 49 ans, tisserand, rue d'Alger, cour Briet, 12, et Marie Demeulenaere, 43 ans, tisserande, rue d'Alger. — Paul Vaddenberghe, 23 ans, industriel, à Menin, et Marie Lepoutre, 19 ans, sans profession, à Roubaix. — Louis Houtcel, 28 ans, cantonnier au chemin de fer à Croix, et Zoé Buseyne, 19 ans, soigneuse, rue de l'Epeule, maison Delobel, 6. — Jean-Baptiste Roussel, 26 ans, rattacheur, rue de la Limite, et Charlotte Quique, 20 ans, rattacheuse, rue du Moulin, cour Doscat. — Camille Loplat, 22 ans, fileur, rue des Longues-Haies, 121, et Marie Reverse, 22 ans, soigneuse, rue Beaurewaert, 26. — Louis Vandrisse, 27 ans, boulanger, à Tourcoing, et Philomène Delmotte, 21 ans, soigneuse, à Roubaix, rue de la Basse-Masure. — Constantin Millard, 23 ans, rattacheur, rue du Tilleul, 155, et Julienne Hamel, 20 ans, devideuse, rue du Tilleul, 157. — Frédéric Marcq, 77 ans, fileur, rue Archimède, 116, et Lévine Debreyne, 68 ans, bobineuse, rue Saint-Antoine. — Charles Deberg, 21 ans, garçon de magasin, rue Watt, 56, et Laure Vanhivaug, 21 ans, ourdisseuse, rue de Wasquehal, maison Leman. — Henri Trestiveaux, 26 ans, domestique à Pecq, (Belgique) et Cécile Beslemont, 24 ans, tisseuse, rue de Lenze, 53. — Carlos Masurel, 24 ans, fabricant de tissus, rue d'Inkermann, 25, et Adèle Leclercq, 21 ans, sans profession, rue Saint-Georges, 42. — *Déclarations de décès du 8 janvier.* — Arthur Bailly, 53 ans, sans profession, concierge au cimetiere, place Chaptal. — Jules Claus, 75 ans, menuiser, rue du Croix, 2. — Clémentine Lemaire, presente sans vie, rue du Pile, maisons Loridant, 6. — Nathalie Tiewernier, 60 ans 9 mois, rue de la Fontaine, fort Nicolas, 24. — Jean-Baptiste Verbeke, 1 mois, rue de Wagram, 3. — Henri Hubert, 37 ans 2 mois, homme d'équipe, Hôtel-Dieu. — Emile Deschamps, 32 ans, 6 mois, entrepreneur de peinture, rue du Coq-Français, 23

CROIX. — Déclarations de naissances du 2 au 7 janvier. — Gabrielle Crayve, rue de Bapaume, cour Prévost. — Marie Dauvine, à la ruelle. — Germaine Wymeels, rue du Progrès, 27. — Albert Vervacke, chemin de la Makelbaie. — Anatole Dewitte, rue Vauban. — Henri Alphonse Jovenel, chemin rue Léon Gambetta, cour du Nord. — François Sicard, rue de Cheveruil. — *Déclarations de décès du 2 au 7 janvier.* — Mathilde Théry, 46 ans 8 mois, ménagère, chemin du Petit-Bouticq. — Françoise Vandepitte, 61 ans, rue ménagère, rue Voltaire. — Louis Depellaire, 8 mois, rue Charles-Quint. — Léa Bolle, 2 ans 4 mois, rue du Progrès.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 8 janvier. — Charles Guilbert, rue Nationale. — Clémence Druon, pont de Neuville. — Désiré Deryter, Croix-Rouge. — Paul Astorel, rue de la Fin-de-la-Guerre. — Gaston Dupont, Chêne-Houpline. — Albert Prévost, Croix-Rouge. — Maurice Scamps, rue de Gand. — Eugène Declercq, rue de Menin. — *Mariages.* — Antoine Delgatte, 24 ans, surveillant et Zélie Lewill, 17 ans, polisseuse. — Victor Jadsons, 20 ans, garrotteur, et Hermance Bengremont, 21 ans, bobineuse. — Charles Omez, 25 ans, marchand et Antoinette Charlet, 24 ans, bobineuse. — Clovis Leclercq, 25 ans, rattacheur et Julienne Delnatte, 25 ans, soigneuse. — Napoléon Sansdrapes, 27 ans, mécanicien et Hortense Guerlisse, 21 ans, repasseuse. — Hector Wilfert, 28 ans, mécanicien, et Hortence Spitael, 27 ans, sans profession. — Louis Dereumaux, 29 ans, tisserand, et Sophie Desrumaux, 26 ans, soigneuse. — Gustave Glorieux, 27 ans, magasinier, et Hortense Decocq, 24 ans, moulineuse. — Charles Salembier, 27 ans, fileur, et Marie Legay, 28 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès du 7 janvier.* — Marie Duflos, 1 ans 2 mois, ruelle Cadron. — Elise Buckly, 50 ans, cabaretier, rue du Chateau.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Déclarations de naissances du 1er au 7 janvier. — Florence Lecroart, Place. — Albert Dubus, Berquier.

BOUSBECQUE. — Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier. — Gaston Dessauvages, rue de Menin. — Jules Denys, au Crumesse.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 1er au 7 janvier. — Martial Deraedt, La Vallée. — Germaine Hennion, rue de Bousbecque. — *Déclarations de décès du 1er au 7 janvier.* — Valcq, mort-né, Le Blaton.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille VANHOUTEGHEM-PHILIPPO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eloi VANHOUTTEGHEM, veuf de Dame Florentine PHILIPPO, décédé à Wasquehal, le 5 janvier 1887, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 10 heures, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maison mortuaire, sur la Place de Wasquehal. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 14 février, à 9 heures, en la même égli

Les amis et connaissances de la famille Eloi BOUZIN-GRULOIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eloi BOUZIN, entrepreneur, sous-officier au corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix, décédé à Roubaix, le 6 janvier 1887, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Perche, 8.

Les amis et connaissances de la famille DESCHAMPS-DEMARCQ qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Emile Joseph DESCHAMPS, peintre, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1887, dans sa 34e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 10 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Coq-Français, 3.

Les amis et connaissances de la famille LAMEYSE-HOUZET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Jeanne HOUZET, décédée à Croix, le 7 janvier 1887, dans sa 92e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 10 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Limite, 5, à 9 heures 1/2. — L'Obit du Mois sera célébré en la même église, le mardi 15 février 1887, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille BERTEYN-VANDEPEUTTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Catherine VANDEPEUTTE, veuve de M. Pierre BERTEYN, décédée à Roubaix, le 7 janvier 1887, dans sa 70e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le dimanche 9 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille BAILLY-DESCHAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Arthur-Charles BAILLY, décédé à Roubaix, le 7 janvier 1887, à l'age de 26 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 9 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, place Chaptal, près du cimetière.

Les amis et connaissances de la famille LABITTE-WEYS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Elise WEYS, décédée à Lys-lez-Lannoy, le 7 janvier 1887, à l'age de 64 ans, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de ladite commune. — L'assemblée à la maison mortuaire rue du Pavé. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 7 février, à 9 heures, en la meme église.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 10 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elise-Clotilde DUBAR, épouse de M. Casimodor DELESCLUSE, pieusement décédée à Roubaix, le 9 décembre 1886, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 11 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julie-Henriette DESCAT, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1879, à l'âge de 75 ans, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 10 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Auguste HERCHUEZ, décédé à Wattrelos, le 6 décembre 1886, à l'age de 64 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 10 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Clémence-Cécile GABREAU, épouse de M. Cyr DESCHAMPS, décédée à Roubaix, le 7 décembre 1886, à l'age de 57 ans, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 10 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Pierre-Joseph CARBON, époux de Dame Apolline-Julie LEMME, décédé à Roubaix, le 29 novembre 1886, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 10 janvier 1887, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Pierre DESCHAMPS, époux de Dame Léonie EVRARD, décédé à Roubaix, le 9 décembre 1886, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 11 janvier 1887, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Sidonie DENUTTE, veuve de M. Henri FLIPO, décédée à Tourcoing, le 26 décembre 1885, dans sa 53e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 10 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Nathalie-Louise-Marie DELANNOY, pieusement décédée à Roubaix, le 28 décembre 1886, à l'age de 9 ans et 1 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Trois enfants broyés pendant leur sommeil. — La semaine passée, à Jersey, trois frères respectivement âgés de 15, 13 et 11 ans, ont trouvé la mort pendant leur sommeil d'une façon horrible. Les enfants couchaient dans la maisonnette d'une carrière dont leur père était le surveillant.

Les fortes pluies de ces derniers temps avaient détaché des fragments de roc qui son venus s'abattre sur la frêle construction, et les trois enfants ont été littéralement broyés pendant qu'ils dormaient. Le père des malheureux et leur petite sœur ont pu se sauver : ils couchaient dans d'autres pièces du petit hangar.

On a eu beaucoup de peine à retirer les cadavres de dessous les fragments de pierres rocheuses. Ce n'est qu'après toute une journée d'efforts courageux que l'on y est parvenu.

Une fantaisie bachique. — Lecocq est un jeune garçon tapissier qui eût été navré de commencer l'année 1887 sans se distraire un brin. Pour se distraire, il faut de l'argent et notre amateur n'en avait pas. Aussi résolut-il de s'en passer et de s'amuser quand même. Pour cela, il s'introduisit à l'aide de fausses clefs dans la cave d'un marchand de vins de la rue M. Une fois là, il ouvrit le robinet d'une pièce de bordeaux. Après avoir de nombreuses fois étanché son inextinguible soif à même du robinet, il se trouva dans un état d'ivresse complet. Un sommeil profond l'envahit et il s'endormit auprès du tonneau.

Pendant ce temps, le robinet était ouvert et le vin coulait toujours. Notre ivrogne se trouva bientôt en plein vin. Le marchand de vins, M. Lecat, entendit le bruit de ce jet insolite. Pris de soupçon, il descendit dans la cave. Son premier soin fut de fermer le robinet; son second d'aller prévenir les agents qu'un intrus s'était introduit dans sa cave. Lecocq, réveillé brusquement, commença par protester violemment contre ceux qui voulaient le conduire au poste, disant qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui voulait. S'il se trouvait-là, c'était par hasard. Malgré ses réclamations, le fantaisiste Lecocq a été conduit à la permanence.

VARIÉTÉS

LA GLACE

SES MOYENS DE PRODUCTION ET SES APPLICATIONS

Nous sommes bien éloignés aujourd'hui de cette époque de l'histoire de la Terre où les glaciers, descendant des hautes montagnes de l'Europe, couvraient une grande partie de ses plaines, et où ceux des Alpes, par exemple, s'étendaient par dessus toute la Suisse française et le Dauphiné jusqu'à Lyon, et couvraient le sol qu'occupe aujourd'hui la seconde ville de France. Il ne reste plus de cette longue *époque glaciaire* que les innombrables collines déposées sur leurs flancs et à leurs extrémités par ces masses colossales de glaces, et les érosions qu'elles ont pratiquées sur les pentes des montagnes par leur pression et leur marche en avant.

Pendant bien des siècles de son histoire, l'Europe n'a pas mieux connu ni utilisé la glace que celle-ci ne l'est encore aujourd'hui dans toutes les contrées peu civilisées, et l'on ne voit dans le siècle de Louis XIV, et même dans le commencement du nôtre, aucun emploi de l'eau à l'état congelé dans l'industrie ou l'alimentation.

Ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que la glace commence à être recherchée, soit comme moyen de médication dans certaines maladies, soit comme agent utile dans certaines industries, soit enfin comme *élément agréable et même précieux dans l'alimentation publique.*

Mais aussitôt qu'elle a fait son apparition dans ces divers champs d'utilisation, la glace y a été promptement appréciée et l'on s'est empressé d'en exploiter les sources diverses que la nature nous offre.

Les quantités d'eau congelée que présentent, en hiver, dans les plaines de l'Europe, et de la France particulièrement, les rivières lentes, les étangs et autres nappes d'eau, sont si faibles qu'elles ne peuvent être utilisées que pour quelques besoins tout limités et locaux, et l'on a dû promptement rechercher des réservoirs plus abondants.

Il s'en présentait pour la France trois catégories qui, toutes, ont été mises à contribution : la glace qui se forme sur les côtes des pays septentrionaux, puis celles de certains lacs français auxquels leur altitude assure une congélation hivernale assez forte pour qu'ils puissent être exploités industriellement, et enfin les glaciers qui se sont maintenus dans certaines hautes vallées des Pyrénées et surtout des Alpes.

L'initiative des envois, en France, de la glace qu'on peut appeler « maritime » appartient aux Etats-Unis, et de 1840 à 1850, par exemple, les plus forts arrivages de glace à Bordeaux et au Havre provenaient de Boston. Puis la Suède et surtout la Norwège ont entrepris la concurrence aux Américains, qu'ils ont fini par vaincre, soit quant aux prix, soit quant à la rapidité des transports.

Aujourd'hui, par exemple, la glace qui arrive sur navires dans les ports du Havre, de Dieppe et de Boulogne, pour l'alimentation de Paris, ne provient plus guère des Etats-Unis mais presque uniquement de Christiania et autres ports norwégiens. Elle arrive en blocs variant de 50 à 150 kilogrammes, et revient après débarquement, en moyenne, à 35 francs la tonne de 1,000 kilos. Pour la consommation de Paris, elle est chargée immédiatement sur des wagons spéciaux doublés de paille qui la transportent par grande vitesse, au prix d'environ 15 francs la tonne, et son prix de vente en gros à Paris est d'environ 60 francs.

Quant à l'exploitation industrielle des lacs français, un des exemples les plus intéressants est celui qu'offre le *Lac de Sylans*, près de Nantua (Ain), qui est très profond et dont l'altitude au-dessus de la mer est de 600 mètres environ.

Depuis une quinzaine d'années déjà, un entrepreneur a pris à ferme, des trois communes riveraines du lac, l'exploitation de la glace qui s'y forme abondamment chaque hiver, et depuis que le nouveau chemin de fer de Bourg à Bellegarde a placé une de ses stations à côté de ce lac, cette exploitation est devenue très importante, et la visite en offre un grand intérêt.

Au lac de Sylans, on se croirait, en hiver, sur un vaste champ de labour cristallisé; car la glace épaisse y est fendue en larges bandes au moyen de charrues spéciales traînées sur la glace congelée par des chevaux solidement ferrés à pointes ; puis les morceaux brisés sont attirés avec des crochets auprès d'une puissante drague à vapeur qui les harpionne, les élève à plus de 15 mètres de hauteur et les déverse par des couloirs inclinés dans d'immenses bâtiments en bois à double enveloppe de sciure appelés « les glacières.

Cette active exploitation présente un coup d'œil très pittoresque, au milieu des hêtres et des sapins couverts de neige, et ce coup d'œil devient grandiose et presque fantastique lorsque l'on craint un prochain dégel, et que, pour activer le coupage et l'emmagasinement de la glace, on fait travailler toute la nuit, à la lueur des flambeaux les charrues attelées et la grande drague à vapeur.

Les immenses approvisionnements accumulés ainsi en hiver dans les glacières de Sylans sont, dès le printemps, chargés sur les rails de cette station qui en expédie tous les jours, jusqu'à l'automne, de nombreux wagons à Genève et Lyon, comme aussi à Marseille et Paris.

D'autres lacs encore du Jura et de l'Auvergne sont aussi exploités industriellement, mais le travail y est moins perfectionné et moins intéressant qu'à Sylans.

Quant aux glaciers qui subsistent encore dans les hautes vallées des Alpes comme derniers vestiges de l'époque glaciaire, ils forment d'importants réservoirs de matière froide, et quelques-uns atteignent des proportions énormes.

Nous citerons à cet égard le glacier d'Aletsch qui s'étend entre la Yungfrau et la vallée du Haut-Rhône et dont la capacité en glace a été tout récemment calculée par un ingénieur alpiniste bernois. Cette capacité est telle que si l'on découpait ce glacier en blocs de la dimension du palais de la Bourse de Paris, ces blocs, placés à la suite les uns des autres, formeraient une ligne de près de 90,000 kilomètres, pouvant faire plus de deux fois le tour de la terre le long de l'equateur.

Mais le glacier d'Aletsch et la plupart de ses confrères sont situés dans des vallées d'un accès trop difficile pour pouvoir être exploités, et l'industrie n'a pu s'attaquer qu'à très peu d'entre eux. Parmi ceux-ci nous citerons le *Glacier de Trient*, qui descend du Mont-Blanc, dans le Valais, et dont l'exploitation mérite d'être citée.

Au Trient, la glace était brisée au moyen de la poudre, puis conduite à une puissante scierie installée au pied même du glacier, et actionnée par le torrent sortant de celui-ci. La scie, d'une construction spéciale, découpait les blocs de glace en cubes qui se casaient, facilement et sans aucune place perdue, dans les chars descendant à Martigny, puis dans des wagons spéciaux qui emportaient en grande vitesse la glace, de Trient à *Lyon et Paris.*

Mais l'exploitation des glaciers est coûteuse et irrégulière, et elle a été presque partout abandonnée, à la grande joie des amateurs des beautés alpestres, dès qu'apparurent les *machines à fabriquer la glace.*

* *

Lorsqu'en effet, il y a une vingtaine d'années, le développement de l'industrie fit voir combien étaient nombreuses les applications du froid, et que l'on dut constater combien étaient insuffisants ou inabordables les réservoirs naturels des lacs et des glaciers, les progrès de la chimie et de la physique étaient assez avancés pour donner les moyens de produire artificiellement du froid ; et la glace artificielle, livrée par des machines, entra en ligne dans l'industrie et dans l'alimentation publique, et y prit dès lors un rôle de plus en plus prépondérant.

Les premières machines à fabriquer de la glace utilisèrent certaines propriétés de l'*éther*; mais cet élément, fort coûteux et dangereux, fut assez vite remplacé par l'*ammoniaque anhydre*, dont la volatilisation est une puissante source de froid.

Mais l'ammoniaque présente l'inconvénient d'exiger pour se volatiliser des pressions très *fortes et dépassant 35 atmosphères, qui exigent* une très grande surveillance, puis celui de corroder assez rapidement les métaux et de rendre difficile le graissage des parties en mouvement.

Aussi a-t-on cherché un autre élément de froid, et les machine, à glace les plus répandues aujourd'hui sont celles où l'ammoniaque est remplacé par l'*acide sulfureux anhydre*. Ce corps à la propriété rare d'entrer en ébullition à 10 degrés au-dessous de zéro, ce qui veut dire que, s'il est versé dans un vase découvert, sa température s'abaisse spontanément et immédiatement à 10 degrés de froid, sans que pour cela il se congèle.

Nous ne pouvons entrer ici dans la description d'un procédé qui tient à la fois de la chimie, de la physique et de la mécanique ; nous dirons seulement que, pour les machines à ammoniaque, comme pour celles à acide sulfureux, c'est le grand froid produit par l'évaporation de l'élément employé qui est utilisé pour la congélation de l'eau, mais qu'il n'y est pas utilisé directement.

La quantité d'eau enveloppant le réfrigérant ou se fait l'évaporation, et se congelant immédiatement au contact de celui-ci, serait trop faible pour compenser les frais de marche de l'appareil, qui, pour une production de 10,000 kilogrammes, par exemple, de glace par jour, exige une force motrice d'au moins 5 chevaux-vapeur et un certain personnel.

Ce n'est donc pas sur l'eau qu'on veut transformer en glace qu'on utilise le grand froid du réfrigérant d'évaporation, mais bien sur de l'eau chargée d'un certain sel, du chlorure de calcium, par exemple, qui supporte facilement un froid intense sans se congeler. En circulant autour du réfrigérant, cette eau salée s'y refroidit à 10 degrés au-dessous de zéro, puis va remplir de vastes réservoirs où l'on n'a qu'à plonger des moules en feuilles de cuivre, de zinc ou de fer, remplis d'eau propre, pour que celle-ci soit instantanément gelée.

On sort ces moules, on les plonge une seconde dans un baquet d'eau bouillante, et le pain de glace en sort immédiatement avec la forme du moule qui l'a produit, et tout est prêt pour la vente.

Nous devons dire ici hautement, contrairement à un préjugé assez répandu, que la glace artificielle ainsi produite est toujours plus propre, et par suite plus saine que la glace des glaciers et surtout des lacs et des étangs. Cette dernière provient, en effet, d'une eau stagnante où meurent sans cesse des végétaux et de petits animaux, et elle a quelquefois des traces de boue; celle des glaciers, généralement plus pure, renferme souvent un peu de sable. La glace artificielle produite avec une bonne eau de source sera aussi pure et saine que cette eau elle-même.

Nous noterons en passant que le procédé de fabrication par l'ammoniaque, produit une glace toute remplie de petites bulles d'air qui lui donnent une apparence opaque, et que cette glace fond un peu plus vite que celle produite par la nature. Au contraire, la glace fabriquée à l'acide sulfureux est transparente et compacte et fond un peu moins rapidement que la glace naturelle.

* *

Les utilisations de la glace sont nombreuses et l'on en découvre chaque jour de nouvelles. Nous les trouvons en première ligne dans la brasserie pour laquelle le froid est un élement primordial de réussite, puis dans la magnanerie, dans les fabriques de stéarine, dans les ateliers de purification des pétroles, dans les grandes chocolateries, laiteries, fromageries, dans les fabriques de margarine, de colle forte et de divers produits chimiques.

Mais la place nous manque pour examiner ici ces diverses applications du froid, et nous ne pouvons que jeter un coup d'œil sur un emploi de la glace bien important pour l'alimentation et la santé publique, celui qui concerne la conservation de la viande.

Ce n'est que depuis l'invention des machines à fabriquer la glace que l'emploi du froid pour conserver les denrées alimentaires a commencé se répandre, et c'est en Amérique surtout et en Australie qu'il s'est développé à cet égard.

Chacun sait que Chicago et plusieurs autres cités des Etats-Unis, comme aussi quelques ports de l'Océanie, sont des centres considérables d'exportation de viande, non seulement à l'état de conserve, mais aussi à l'état frais, et cette dernière exportation n'est permise que par l'emploi de wagons et de navires doublés pour ainsi dire de glaces. Les vaisseaux de transport portent dans leurs flancs une machine qui fabrique la glace pendant toute la traversée, et les wagons qui ont un long parcours à faire, trouvent en route des relais où leur enveloppe de glace est renouvelée.

Plus près de nous, les Allemands savent utiliser actuellment ce procédé pour envoyer leur bétail à Paris, plus sur pied, mais sous forme de viande fraiche ; ils économisent ainsi considérablement sur le droit d'entrée en France, puis sur l'octroi de Paris, des bêtes vivantes, comme aussi sur leur nourriture et leurs maladies en route ; aussi, malgré les frais des wagons doublés de glace, réalisent-ils par ce procédé des bénéfices importants.

N'y aurait-il pas là une voie nouvelle à suivre pour les agriculteurs et industriels français qui s'occupent de cette branche importante de l'alimentation publique, et qui pourraient utiliser avantageusement ce procédé pour les fournitures de viande aux habitants de Paris, Lyon, Orléans, etc ?

Il est un autre élément qui n'intéresse pas tant les fournisseurs, mais bien plutôt les consommateurs de viande, c'est-à-dire la population toute entière des villes, c'est celui de la conservation en bon état, pendant les chaleurs de l'été, de la viande abattue et disponible pour la vente.

Or, aujourd'hui, l'on utilise avec grand avantage, dans ce but, non pas le *gel*, qui est funeste à la viande, mais bien le *froid modéré* qui lui est très avantageux, et les villes de progrès installent dans ce but, dans leurs abattoirs, ce qu'on nomme des *entrepots frigorifiques*, qui rendent de grands services, et sont aussi appréciés des bouchers que des consommateurs.

La viande est placée, aussitôt après son découpage, dans des salles *maintenues constamment* à la température de 5° au-dessus de 0, qui est reconnue la meilleure pour conserver longtemps la viande saine et fraîche. La production de la glace ne se fait pas dans la salle des viandes, mais dans des salles situées au-dessus, desquelles l'air froid et sec descend par des conduits et vient remplacer continuellement l'air rendu chaud et humide par les viandes, qui, plus léger, monte par d'autres conduits et est lâché au dehors par des cheminées d